

CHRONIQUE

L' « American Relief Administration » en Tchécoslovaquie ¹.

L'Administration américaine de secours a édité une petite brochure sur le travail qu'elle a accompli en Tchécoslovaquie pour nourrir les enfants de ce pays de 1919 à 1921.

Avant la guerre l'excédent des naissances sur les décès était de 42% en Bohême, Moravie et Silésie. Dès 1915 les morts l'emportaient sur les naissances, et en 1918 leur chiffre était de 101% supérieur ; c'est à ce moment-là que M. Herbert Hoover fonda le Bureau de secours aux enfants ; ce bureau travailla en coopération étroite avec le Gouvernement tchécoslovaque et la Société « Pece o Dite », nourrit de nombreux enfants et distribua des vêtements en grand nombre. Entre ces deux organisations il fut servi en 1919, 48,776,720 repas ; en 1920, 81,483,627 ; en 1921, 19,500,373. On estime pendant cette période à 600,000 le nombre des enfants sous-alimentés. Les deux organisations déjà mentionnées nourrirent journellement environ 310,120 enfants, soit le 52%, et atteignirent en mars 1920 le 83%, soit 496,470 enfants.

Le « Pece o Dite » et l'« American Relief Administration » distribuèrent aussi 98,061 paires de chaussures, 93.800 paires de bas et 113,632 manteaux. L'« American Relief Administration » en coopération avec l'« European Student Relief Fund », la « Y. M. C. A. » et la « Y. W. C. A. » (Unions chrétiennes de jeunes gens et de jeunes filles), a secouru les étudiants des Universités de Prague, de Brno et de Pribram, a servi à l'Université de Prague un total de 184,083 repas, à l'Université de Prague Letna 6,869, à la Pribram Mining Academy 8,201, à la Masaryk University à Brno 25,207, et à la German University à Brno 21,545.

Le but de la mission de l'« American Relief Administration » a été de contribuer à la reconstruction économique et de la vie

¹ *The American Relief Administration in Czecho-Slovakia.* A sketch of the Child-Feeding operations of the A. R. A. mission to Czecho-Slovakia, 1919-1921. — New-York, The American Relief Administration, 42 Broadway [1922.] In-4, 16 p.

CHRONIQUE

Secours aux enfants.

sociale, mais jusqu'à maintenant elle n'a pu qu'aller au devant des nécessités les plus pressantes, et il serait nécessaire que le travail put se poursuivre.

On a demandé au Parlement tchécoslovaque de continuer d'une manière permanente le travail commencé pour lequel le peuple américain avait si généreusement versé des contributions. C'est alors qu'une loi fut proposée pour l'alimentation des enfants des écoles de la République tchécoslovaque. Cette loi base l'action à entreprendre sur une coopération du gouvernement et des autorités locales, des organisations pour la protection de l'enfance et du public en général ; elle prévoit le maintien des cuisines destinées à la nourriture des écoliers sous-alimentés, l'examen des conditions sociales et hygiéniques de ceux-ci et le soutien des institutions permettant au personnel de se perfectionner dans les soins à donner aux enfants. Les fonds proviendraient soit du gouvernement, soit des localités intéressées, les contributions pouvant être aussi bien en espèces qu'en nature.
